



Demande de déplacement de poteau ENEDIS

Par **Flobob**, le **19/05/2021** à **20:18**

Bonjour à tous,

Je me permets de vous solliciter afin d'obtenir votre avis concernant notre dossier :

Nous souhaitons obtenir le déplacement d'un poteau électrique qui aurait été posé sans le consentement du propriétaire précédent.

Le poteau alimente seulement notre propriété, il est situé à moins d'un mètre de notre façade, devant une fenêtre et penche de façon inquiétante.

Ce poteau est de plus goudronné et cela pourrait être dangereux surtout concernant les enfants.

Nous avons fait la demande de déplacement à ENEDIS qui nous a répondu que le déplacement serait à notre charge (5600€)

Pourriez-vous nous aider à obtenir les textes de lois et d'urbanisme concernant l'implantation des poteaux électriques ?

Je vous remercie par avance.

Florent

Par **amajuris**, le **20/05/2021** à **16:32**

Bonjour,

Si ce poteau vous gêne, vous auriez du demander comme condition que votre vendeur le fasse déplacer à ses frais, avant la vente.

Il faudra m'expliquer comment enedis a pu planter cet ouvrage sur le terrain du propriétaire à moins d'un mètre de sa maison sans son accord sachant que ce poteau sert à alimenter sa maison.

Salutations